

Les   
points forts

Stage animé par un avocat spécialisé en droit du travail.  
Un thème d'actualité.

## Programme

Référencé

 DataDock

- ▶ **Le remplacement des visites médicales d'embauche et périodiques par la visite d'information et de prévention**
- ▶ **Les visites médicales de pré-reprise et de reprise**
- ▶ **Le constat d'inaptitude**
  - Qui ?  
La procédure de déclaration d'inaptitude depuis le 1er janvier 2017  
Les effets du constat d'inaptitude : de la recherche de reclassement à l'éventuel licenciement  
La contestation de l'avis du médecin du travail
- ▶ **Les risques contentieux**

## Objectifs

Intégrer les réformes intervenues sur le suivi médical des salariés et adapter ses pratiques d'entreprise

## Démarche pédagogique

Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.

### Formateur

Formateur sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

## Public

Responsable hiérarchique ou fonctionnel, gestionnaire du personnel, assistante des ressources humaines, du service du personnel et paie.

## Prérequis

Pas d'exigence spécifique.

## Évaluation

Fiche d'évaluation de la formation en fin de stage.  
Attestation de fin de formation accompagnée de la fiche programme à destination du stagiaire.

**1 jour** (7 heures)



**Dates :**  
Nous consulter



**Tarif :**  
450 € HT



**Nous contacter :**  
Stéphanie Bourges  
02.35.59.44.14  
stephanie.bourges@ceppic.fr

Formation également réalisable sur mesure en intra-entreprise